

CAHIER D'ARCHITECTURE DE LA ROCHETTE ET DU VAL GELON

Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait physique distinctif, ou mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté. Le Val Gelon séduit par la variation de ses paysages, des sombres gorges du Breda à la lumineuse plaine du Gelon, ou du bassin ouvrier de La Rochette à la vallée rurale des Huiles.

Pour plus de précisions, se référer page 6 du document général.



Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leur savoir-faire, pour mieux y vivre.



Détrier



La Chapelle Blanche



La Rochette



La Trinité



La Table



Le Pontet



La chaîne des Hurtières



Arvillard

1. Les gorges du Breda

Défilé aux versants boisés, formé par le surcreusement torrentiel du Breda, ce lieu sert principalement de communication entre le Val Gelon, au nord, et la vallée de l'Isère et le Dauphiné, au sud. Son ambiance relativement froide, ombragée et humide, contraste avec les secteurs dégagés et ensoleillés qu'il relie et qui le dominent.

2. La colline de La Chapelle Blanche

Extrémité méridionale d'une colline sédimentaire qui s'avance en limite du Grésivaudan. La plus grande partie du replat central est occupée par des champs qui repoussent l'habitat au nord, en bas de pente. Côté La Rochette, des vignobles profitent de la bonne insolation, tandis que la forêt et quelques prés-bois occupent le flanc opposé tourné vers la plaine de l'Isère et la cluse chambérienne.

3. Le bassin de La Rochette

Large dépression alluvionnaire à la confluence des eaux et à la croisée des chemins. Sa situation de carrefour, sous la vigilance protectrice du château de La Rochette, a favorisé le développement du bourg depuis le XIII^e siècle, mais plus encore depuis son essor industriel de la fin du XIX^e, dont il tire un caractère ouvrier. Sorte de creuset économique et social du pays, le bassin semble aujourd'hui concentrer l'urbanisation du Val Gelon.

4. La plaine du Gelon

Vallée basse du Gelon, en auge, largement dédiée aux céréales en plaine, à la forêt en haut de versant, et aux prés-bois, aux vignes (à l'adret) et aux villages traditionnels en pieds de coteaux. Les capacités agricoles et de communication de cette vallée, ancienne voie entre l'Italie et le Dauphiné, ont profité de la canalisation forcée du Gelon. Son évasement et sa perspective donnent un effet d'ouverture.

5. Le plateau de la Table

À cheval sur un éperon sédimentaire, les replats ensoleillés voués à l'exploitation agro-pastorale et à l'habitat, bordés par la forêt, offrent de larges panoramas sur le pays et au-delà. En position dominante, le Pic de l'Huile, signal et repère, semble fédérer les vallées, tandis qu'à son pied, la rivière du Gelon le contourne au creux d'un profond et sombre vallon.

6. La vallée des Huiles

Cirque couronné de résineux, entourant une prairie large, partiellement humide, et ouvertement dédiée à l'activité agro-pastorale. Les hameaux implantés en pied de versant ou sur un verrou, semblent réserver les terres planes à cette activité. L'espace confiné par le relief, à l'écart des flux de transit, présente un caractère intime et paisible.

7. Les versants de Belledonne

Talus occidental du massif cristallin de Belledonne, à la crête souvent enneigée, sillonné de vallons torrentiels. Les hameaux et exploitations sont implantés en piémont ou en entre torrents, tandis qu'en forêt d'altitude se trouve un habitat isolé, rare et dispersé. En sommet, les falaises et la pelouse stepique, exempts d'installation de sports d'hiver, conservent une image traditionnelle d'alpage. La chaîne montagneuse très prégnante donne au site un caractère majestueux et protecteur.

8. Les monts d'Arvillard

Collines sédimentaires en visible mutation : traditionnellement cultivées, et héritières d'un habitat rural, elles sont de plus en plus marquées par l'urbanisation résidentielle et l'enfrichement. Leur situation proche et dominante par rapport à l'agglomération du bassin de La Rochette en font des balcons attractifs offrant vue panoramique, ensoleillement et quiétude semi-campagnarde.

Villes et villages : une trame vivante

Témoignage d'une organisation spontanée dans le paysage durant des siècles, les groupements de bâtiments ruraux représentent un patrimoine de qualité. La physionomie générale des villages exprime une certaine cohérence de fait de la structure interne des groupements et de l'unité d'aspect des constructions. Ces constructions plus ou moins proches les unes des autres, ainsi que les espaces privatifs qui les entourent, déterminent ce que l'on appelle "le tissu bâti".

Le territoire du Pontet est très vaste et sa topographie passe de la haute vallée au coteau. Cette commune se caractérise par un éparpillement des hameaux reliés entre eux par un maillage routier, mais franchement séparés par de vastes étendues agricoles.

Bien que le tissu n'en soit pas très dense, on peut voir que le chef-lieu d'Etable reste groupé autour du point focal qu'est son église. D'autres hameaux sont visibles en contrebas et sur le plateau.

Dans le cas de Détrier, l'organisation du village se fait en plusieurs groupes assez compacts de bâtiments. Ces groupes sont suffisamment proches les uns des autres pour qu'il n'y ait pas de discontinuité nette. Les hameaux sont reliés par un cordon plus ou moins lâche de constructions.

Situé en pied de versant, sur le coteau de la plaine du Gelon, La Croix-de-La-Rochette présente un tissu dense relativement agrégé. La plupart des constructions sont accolées. Les repères importants sont l'église et la maison forte.

Autre village au tissu dense, Le Verneil montre un système de rues délimitées par des fronts bâtis de groupes de maisons.



Une identité reconnue : le bâti traditionnel



Le patrimoine s'est construit sur un mode de vie, avec des façons de faire propres au Val Gelon. Il est important pour l'évolution ou la création du bâti, de prendre conscience de la richesse de l'habitat ancien et de comprendre ce qui a conditionné sa forme et son implantation.

Les bâtisses vernaculaires de la Vallée des Huiles se caractérisent par la simplicité des volumes, souvent rectangulaires, et des toitures à deux pans. Ceux-ci étaient autrefois couverts de petites lauzes.

Souvent, comme au Bourget-en-Huile, les accès à l'habitation (à droite de la photo) et à la grange (à gauche), étaient abrités par de larges auvents. On peut remarquer des ouvertures peu nombreuses et de proportions verticales.

Le village comporte des constructions à l'aspect très "urbain" dont la typologie se rapproche de celle des pavillons de banlieue. L'alignement et la matérialisation de la rue est assurée par ces clôtures composées d'un muret et d'un grillage en fer forgé.

La lecture des façades permet d'emblée de différencier, dans le bâti traditionnel, ce qui revient à l'habitation et ce qui revient à l'exploitation. Ces bâtisses, empreintes de bon sens, privilégient souvent une meilleure qualité de construction et une certaine pérennité. Sur cette photo ①, la moitié gauche correspond au logis : les murs sont entièrement maçonnés (pas de bardage), les ouvertures sont alignées et soignées, parfois agrémentés d'un balcon. En revanche, la partie droite recherche l'économie tout en restant pratique : moins de pierre (seulement pour la structure) et du bardage qui protège les récoltes des intempéries en laissant passer l'air nécessaire au séchage.

Sur la commune de La Rochette, hormis le centre-ville, il faut considérer comme importants les quartiers d'habitat ouvrier de "La Gardette" ② et de "La Grange du Four". Contrairement aux constructions traditionnelles des villages, ces maisons sont issues d'une forme d'industrialisation. Elles témoignent d'une activité économique intense.

Bien que peu développée, la diffusion des chalets sur le territoire datant du début du XX^e siècle, est significative. On en trouve dans de nombreuses communes autour de La Rochette, issus, pour la plupart, des ateliers Fortune ③.





Construire une maison aujourd'hui

Construire votre maison, c'est habiter un lieu qui vous ressemble en même temps qu'il s'inscrit dans un environnement.

Déterminez vos besoins, "votre manière d'habiter", et n'hésitez pas à mettre sur papier tous vos rêves...

Vous allez définir votre projet : disposition des lieux, utilisation judicieuse des surfaces, organisation des volumes intérieurs, aspect extérieur..., en tenant compte du climat et du site dans lequel votre construction va s'intégrer.

Son orientation, son architecture, le choix des techniques des matériaux de construction, le type de chauffage sont à étudier avec le souci de limiter au maximum votre future consommation d'énergie ainsi que l'ensemble des frais d'entretien.

Développez votre créativité en étant conscient que la maison aura à s'intégrer dans le paysage et les bâtiments alentour.

Implanter sa maison

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier.

Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud.

Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison.

Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser un "modèle" pour terrain plat.

Accès

Limitez la longueur des accès autant par économie que pour ne pas consommer d'espaces naturels en pénalisant le terrain.

Les ouvertures

Les proportions des ouvertures et le jeu des pleins et des vides sur la façade comptent pour beaucoup dans l'équilibre du bâtiment.

- Caractérissez chaque ouverture en fonction de son usage.
- Jouez sur le contraste entre la façade sud, généreusement ouverte, et la façade nord, plus fermée.
- Positionnez les ouvertures pour cadrer les vues sur le paysage.

Les couleurs des façades

Le village traditionnel est un lieu polychrome où les couleurs s'expriment avec cohérence et harmonie et révèlent la qualité du paysage construit.

Tout projet de coloration doit respecter le principe de composition de la façade et s'inscrire dans la logique d'une harmonie colorée à l'échelle du village.

Les abords

La qualité des abords de sa maison, c'est le plaisir de soi et le plaisir de tous.

L'aménagement des abords permet de traiter la liaison entre le bâtiment et son terrain et de créer des espaces de transition entre le privé et le public.

- Plantez selon vos goûts en donnant la priorité aux plantes locales. Chaque jardin, quelle que soit sa taille, est susceptible de mettre en valeur le patrimoine naturel de la région.
- Les clôtures, quand elles existent, marquent artificiellement le paysage. Si vous y tenez, utilisez des clôtures discrètes : recherchez des matériaux et des formes de clôtures qui s'accordent avec le voisinage. Préférez les plantations d'essences locales aux "haies de thuyas".
- Créez des espaces extérieurs intimes à l'abri des vues, en utilisant les dispositions du plan de la maison, l'implantation des annexes et l'écran que forment les arbres et les plantations.

Les annexes et les abris

- Trouvez des zones abritées qui sont utiles pour le rangement (bois, outils, mobilier de jardin...) et pour se protéger du soleil ou de la pluie (terrasse abritée, véranda, pergola...).
- Point de repère sur la façade, l'entrée marque le passage de l'extérieur à l'intérieur. Pour un meilleur confort, l'accès pourra être abrité : avancée du toit, porche, marquise, auvent... Ces dispositions d'une grande utilité permettent par ailleurs d'animer la façade par le jeu des avancées et des retraits.



Restaurer une maison de pays

Une maison ancienne nous charme car elle est particulière, unique et qu'elle a une histoire.

Elle fait partie de notre patrimoine.

Restaurer, c'est donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son âme et son histoire.



Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique, qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).

Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- S'il y a création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, on sera vigilant sur le recloison-



nement qui va modifier les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures, végétation grimpante... sont à conserver.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conservez et mettez en valeur les éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...).

Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...

Construire en respectant l'environnement

Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement.

Pour cela, préférons les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie.

Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur.

Le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques : laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) est primordial. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été. Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie.

Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire considérablement les déperditions de chaleur.

Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture..., en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.

Le chauffage et l'eau sanitaire Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur. Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50% de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie.

Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

La géothermie

La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs).

Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Le chauffage automatique au bois

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un système de chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle.

À la demande du Conseil général de la Savoie, ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours des architectes consultants et du Territoire de Développement Local de la Combe de Savoie / Val Gelon.

Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...

un architecte consultant est à votre disposition gratuitement, sur rendez-vous. Consultez-le le plus tôt possible, dès vos premiers croquis !

Territoire de Développement Local de la Combe de Savoie / Val Gelon

Antenne de La Rochette, Place A. Rey, à côté de la poste - **Tél. 04 79 65 33 35** (le matin)

(En cas d'absence, s'adresser au siège du TDL - **Tél. 04 79 84 35 18**)

**Retrouvez l'ensemble des permanences sur le site
www.cauesavoie.org - rubrique «particuliers»**

Autres adresses utiles :

Communauté de communes de La Rochette / Val Gelon : Tél. 04 79 25 74 43

Arvillard : Tél. 04 79 25 51 24

Détrier : Tél. 04 79 65 69 23

Étable : Tél. 04 79 25 74 45

La Chapelle Blanche : Tél. 04 79 25 51 64

La Croix-de-la-Rochette : Tél. 04 79 25 53 62

La Rochette : Tél. 04 79 25 50 32

La Table : Tél. 04 79 65 00 00

La Trinité : Tél. 04 79 25 73 30

Le Bourget-en-Huile : Tél. 04 79 65 02 00

Le Pontet : Tél. 04 79 65 01 00

Le Verneil : Tél. 04 79 25 57 29

Presle : Tél. 04 79 25 51 88

Rotherens : Tél. 04 79 25 78 07

Villard-Sallet : Tél. 04 79 25 58 99

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :

B.P. 1802 - 73018 Chambéry Cedex - Tél. 04 79 60 75 50

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :

Maison des Énergies - 562, avenue du Grand Arietaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine :

1, rue des Cevennes - BP 1131 - 73011 Chambéry Cedex - Tél. 04 79 71 74 99

Avec la participation de Frédéric GARIGLIO, architecte consultant.